

CONSULTATIONS GRATUITES
ANNEE 2020

► Un **SERVICE DE CONSULTATIONS GRATUITES à la CHAMBRE DE COMMERCE à VILLEFRANCHE S/S** est à la disposition des justiciables-317 Boulevard GAMBETTA-69400 VILLEFRANCHE S/S- un lundi après-midi par mois de 14H à 16H.

Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous directement auprès de la Chambre de Commerce -TEL :04.74.62.73.00.

► Un **SERVICE DE CONSULTATIONS GRATUITES à VILLEFRANCHE (au Palais de Justice)** est également à la disposition des justiciables à l'Ordre des avocats au 1^{er} étage, 350 boulevard Gambetta, 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE.

La permanence a lieu :

- les 1^o & 3^o mardis de chaque mois
- entre 16 h et 18 h
- uniquement sur rendez-vous.

Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous directement auprès de l'Ordre des Avocats:

- soit par courrier à l'adresse suivante :

Ordre des avocats
Palais de justice
350 boulevard Gambetta
BP 287
69665VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

- soit par téléphone au 04.74.65.05.95 (uniquement le matin entre 9h & 12h).

► Un **SERVICE DE CONSULTATIONS GRATUITES à TARARE (à la Maison du Département du Rhône)** est également à la disposition des justiciables 6 rue du Pigeonnier- 69170 TARARE, avec la participation du Conseil Général du Rhone.

La permanence a lieu :

- le 3^o mercredi de chaque mois
- entre 9 h et 12 h et entre 13h30 et 16h30
- uniquement sur rendez-vous.

Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous directement auprès de l'Ordre des Avocats :

- soit par courrier à l'adresse suivante :

Ordre des avocats
Palais de justice
350 boulevard Gambetta
BP 287
69665VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

- soit par téléphone au 04.74.65.05.95 (uniquement le matin entre 9h & 12h).

- Un **SERVICE DE CONSULTATIONS GRATUITES à BEAUJEU (à la Maison du Rhône)** est également à la disposition des justiciables Quartier Sainte Angèle 69430 BEAUJEU, avec la participation du Conseil Général du Rhone.

La permanence a lieu :

- le 2^o mercredis de chaque mois
- entre 9 h et 12 h
- uniquement sur rendez-vous.

Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous directement auprès de l'Ordre des Avocats :

- soit par courrier à l'adresse suivante :

Ordre des avocats
Palais de justice
350 boulevard Gambetta
BP 287
69665VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

- soit par téléphone au 04.74.65.05.95 (uniquement le matin entre 9h & 12h).

- Une **PERMANENCE GARDE A VUE** : l'avocat est appelé par les services de Gendarmerie ou de Police.

- Une **PERMANENCE VICTIME** : 06.07.63.89.85.